



*Avec les enfants
de Madagascar*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MARS 2016

RAPPORT MORAL

Le rapport moral est présenté par Evelyne COUTTET – coprésidente.

Évelyne rappelle la composition des membres de l'association.

Notre association a déjà 3 ans et du travail efficace a été effectué.

Notre conseil d'administration s'est réuni régulièrement environ tous les 2 mois, les membres étant assidus.

Pour ce qui est de l'activité de l'association, certains membres se sont rendus à Madagascar et ont pu constater que les engagements pris par les diverses structures ont été respectés. Les rapports envoyés par Aimée, l'assistante sociale chargée de s'occuper des cantines, le confirment :

- Pour la cantine ALASORA, 2 jours de cantine pour 270 enfants sont pris en charge par l'association
- Pour la cantine chez SAHONDRA (Évelyne précise que SAHONDRA est une ancienne institutrice malgache). Nous offrons 2 repas pour 96 enfants. Sahondra fait à manger et installe les enfants chez elle.
- Chez sœur Elsy, 50 fillettes et une vingtaine de personnes âgées sont aidées par l'association
- Nos personnes âgées étaient au nombre de 37 ; 2 sont décédées.

Des actions ont été menées, vide grenier, foire Saint André, vente d'artisanat malgache en maison de retraite, concert.

Pour ce qui est de l'avenir, le C.A. a décidé d'aider une cantine à 15 kms de Tana, 2 repas sont offerts à une centaine d'enfants.

Le C.A. a décidé d'apporter une aide ponctuelle pour les enfants de l'hôpital de Tana.

Je tiens à remercier tous les parrains, adhérents et donateurs, sans vous, nous n'aurions pas pu offrir plus de 58 045 repas aux enfants et personnes âgées.

Un grand merci aussi aux membres du C.A. avec qui nous avons travaillé dans le respect de nos statuts et de chacun.